

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT GERMAIN NUELLES
DU LUNDI 11 JUILLET 2016**

L'an deux mille quinze, le onze juillet à vingt heures, le Conseil Municipal, convoqué en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Saint Germain Nuelles, sous la présidence de M. Noël ANCIAN Maire

Présents : M. ANCIAN Noël, MMES NABET Marie Christine, MEYGRET Claire, M. LHOPITAL Sébastien, MME TULLIE Véronique, M. DUPONCHEL Eric, MMES CHAVEROT Béatrice, RAGOT Virginie, MM. MAROTTE Régis, PIN Mathieu, MARION Sylvain, LAURENT Daniel, Mme PUBLIE Martine

Absents excusés : Pascal SIMONET (pouvoir donné à Sylvain MARION), Marc POUILLY, (pouvoir donné à Mathieu PIN) Odile BOURGEOIS (pouvoir donné à Béatrice CHAVEROT) Jeannie LEBOURDAIS (pouvoir donné à Véronique TULLIE), Gérard PEILLON (pouvoir donné à Marie-Christine NABET) Loïc LITHOD-MEILLAND

Secrétaire de séance : Sylvain MARION

Le compte rendu de la réunion du 27 juin 2016 est approuvé à l'unanimité.
Arrivée de M. LHOPITAL à 20 h 55 au point 4.

1 - Projet de mutualisation avec la CCPA

Ce point ne fait pas l'objet d'une délibération.

Un point d'information est fait aux membres du conseil concernant l'évolution de la réflexion sur le projet de mutualisation d'un service RH à la CCPA.

Il sera présenté plus tard pour validation.

2 - Création d'une nouvelle voie

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant :

L'intérêt culturel, historique et communal que présente la dénomination de la voie reliant la rue Joseph Dessainjean à la rue des Carriers du nom de « Passage LISELOTTE »,

Après en avoir délibéré l'unanimité :

ADOPTE la dénomination « Passage LISELOTTE ».

CHARGE Monsieur le maire de communiquer cette information notamment aux services de la Poste.

3- BUDGET COMMUNE - DM 1 annule et remplace

Madame l'Adjointe aux finances présente la décision modificative N°1 - budget communal qui annule et remplace celle du 06 juin 2016 et qui s'équilibre de la manière suivante :

Section d'investissement :

10 Remboursement TLE : 5 000 € (dépenses)

21 immobilisations corporelles : 200 000 € (dépenses)

23 immobilisations en cours : 109 162.75 € (dépenses)

001 Résultat de clôture investissement : 309 162.75 € (recettes)
024 produits de cessions : 5 000 € (recettes)

Le Conseil municipal, ouï cet exposé, et après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE la décision modificative N°1 telle qu'elle est proposée

4 – Saison Culturelle 2016 / 2017

Le conseil municipal a décidé de prendre en charge la saison culturelle 2016-2017 de Saint Germain Nuelles.

7 spectacles de théâtre vont être organisés ainsi qu'un spectacle musical dans la salle des fêtes de Nuelles et dans la salle polyvalente.

Le Maire rappelle la délibération du 06 juin 2016 adoptant la création d'une régie pour l'encaissement des droits d'entrée aux différents spectacles programmés dans le cadre de l'animation culturelle, ainsi que les tarifs des billets. Ceux-ci seront mis en vente lors du forum des associations.

Le coût de l'organisation sera supérieur aux recettes des ventes de billets.

En plus du cachet des artistes la Commune devra prendre à sa charge les coûts prévus dans les contrats des artistes (restauration, logement, transport, techniques...)

Le conseil ouï cet exposé, à l'unanimité :

APPROUVE l'organisation de la saison culturelle 2016-2017
S'ENGAGE à financer le coût des spectacles ainsi que toutes dépenses annexes
CHARGE Monsieur le Maire de l'organisation de cette saison culturelle.
DIT que les crédits sont prévus au budget.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

SIEVA : présentation du rapport annuel 2015, celui-ci est disponible à l'accueil de la mairie.

CCPA : projet mutualisation informatique : présentation de l'avancement du dossier.

Travaux dans l'église : ils avancent, le budget prévu devrait être respecté. Rappel nous recherchons des bénévoles pour le nettoyage du chemin de croix et des statuts.

Salle du Colombier : les travaux de rénovation des bandeaux ont commencé.

EHPAD : Une nouvelle animatrice a été recrutée, proposition d'accueillir des activités du téléthon vers à condition de trouver une association qui l'organise.

Tennis : les études pour les travaux ont démarré.

Forum des associations et des entreprises : samedi 10 septembre 2016

Repas avec le personnel : vendredi 09 septembre à 19 h 30

Planning des conseils : le 19 septembre 2016, le 17 octobre 2016, le 14 novembre 2016 et le 12 décembre 2016 à 20 h 00.

Fin de la réunion : 22 h 25

Prochain conseil Municipal le lundi 19 septembre 2016 à 20 h 00

Salle du conseil de la Mairie de Saint Germain Nuelles

Fait à Saint Germain Nuelles,

12 juillet 2016

Le Maire,

Noël ANCIAN



(Handwritten signature of Noël Ancian)

